

N/REF : 15/10/2024 14H45 C:263752 I:35659
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 15/10/2024 a 14H45

**FOYERS DE L AGGLOMERATION
GRENOBLOISE
45 RUE DES BRIEUX
38120 ST EGREVE**

IMMEUBLE : FOYER AFIPH
45 RUE DES BRIEUX
38120 ST EGREVE

St Martin-H, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 45 BRIEUX - ST EGREVE - AFIPH DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE
06 76 42 48 54

MOTIF : INTERVENIR POUR REGARD BOUCHE -

Donneur d'ordre : M. X SAILLIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/10/2024 A 10H00
DÉBOUCHAGE ÉCOULEMENT CUISINE A LA PRESSION EXTRACTION DE GRAISSE ET
CONTRE-PENTE VU AVEC LE RESPONSABLE SUR PLACE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 20,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	212,28

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN